

La flèche de l'information de la ligue côte d'azur

n°9

Bonjour à toutes les compagnies et tous les clubs de la ligue côte d'azur.
Voici avec la rentrée de cette nouvelle saison, le 9^{ième} numéro de cette page internet.

Novembre et Décembre, le temps de la labellisation

A compter du 1^{er} novembre 2013, toute demande de label se fera à partir d'un nouvel outil « Label FFTA », en téléchargement gratuit et non plus à partir du Dirig'Club.

Procédure et Outils

Les clubs

Toutes les démarches sont informatisées afin de répondre à deux préoccupations, le respect de l'environnement et la simplification des procédures pour les clubs. Aucun document, aucun dossier papier n'est à fournir.

Les Structurations-labellisation des clubs

Les commissions régionales, composées d'élus de la région et des comités départementaux ainsi que du cadre technique, ont de par leur statut de proximité une connaissance de leurs clubs. Ce sont elles qui sont chargées de la vérification des données avant de transmettre leur avis via l'extranet au siège fédéral. Annuellement la commission de notre ligue est sollicitée par la FFTA pour faire évoluer les Labels et la procédure. Si vous avez des remarques vous pouvez nous les fournir pour nous aider et pour qu'on puisse les faire remonter.

La Fédération

Son rôle consistera à une validation au travers d'un bureau fédéral pour officialiser administrativement les labels. Il s'agit d'un acte important vis-à-vis des clubs mais aussi des structures externes.

Calendrier

Les demandes de labels s'effectueront en novembre et décembre pour une attribution en Avril. Ainsi chaque structure aura tout loisir de préparer ses documents de communication avant la saison suivante.

La demande annuelle doit être saisie pendant la période fixée par la fédération sous format informatique.

Sa validation entraîne la transmission à la commission régionale. (Le fichier généré par Labelffta doit être adressé à laacpi@gmail.com)

La commission régionale « Structuration et Labellisation des Clubs » réceptionne, contrôle et émet un avis motivé à la commission nationale.

Des visites sur site permettent d'apprécier le bon fonctionnement des structures et la qualité des prestations proposées. Ces visites peuvent être organisées par la FF de Tir à l'Arc, ses organes déconcentrés (ligues et Comités Départementaux) ou un organisme extérieur mandaté à cette fin.

Les clubs et compagnies labélisés de la côte d'azur

En or

MANDELIEU LA NAPOULE 2306004 CIE D'ARC CANNES-MANDELIEU 31/08/2014
NICE 2306014 FA NICE 31/08/2014
MOUANS SARTOUX 2306046 CIE DES ARCHERS DU PARC 31/08/2015
GONFARON 2383059 LES ARCHERS DE ST QUINIS 31/08/2014

En argent

LES ISSAMBRES 2383017 CIE TIR A L'ARC ROQUEBRUNE-LES ISSAMBRES
31/08/2014
LA GARDE 2383022 ARC CLUB GARDEEN 31/08/2015
TOULON 2383024 ARC CLUB TOULONNAIS 31/08/2015
LE MUY 2383037 LES ARCHERS DU MUY 31/08/2014

En bronze

SANARY SUR MER 2383033 ARC CLUB SANARY 31/08/2015
OLLIOULES 2383035 COMPAGNIE D'ARC OLLIOULAISE 31/08/2014
CARCES 2383043 COMPAGNIE CARCOISE TIR A L'ARC 31/08/2015
LORGUES 2383061 LES ARCHERS LORGUAIS 31/08/201



Nous saluons les résultats des archers de la Côte d'Azur aux Championnats de
France
Et félicitons les médaillés de la saison 2012/2013



OR

BIGUET Audrey

ROYER Manon

**Equipe benjamins –
minimes NICE**

GRISTI Adrien

GOUALOU Catherine

BAILLON Laure

PAGNUCCO Bernard

ARGENT

GALVEZ Elodie

BRONZE

TREVES Aurélia

URAS Angelo

**Equipe cadets-juniors
NICE**

HERLICQ Sam

PERRONNO Alexandre

**Equipe CADETS-
JUNIORS DE MOUANS-
SARTOUX**